Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 4 (1866)

Heft: 1

Artikel: Relation : du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [6ème partie]

Autor: Chapuis, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

VI.

Cet avis fut trouvé bon, on le suivit et il réussit parfaitement. Ce soldat fut tellement effrayé de l'apparition subite de quatorze personnnes qui le couchaient en joue, qu'il se rendit sans faire la plus légère résistance; dès qu'il fut descendu, on le déshabilla, un marin français qui parlait bien la langue espagnole, s'affubla de ses habits, prit son fusil et sa giberne et monta sur la dunette pour continuer la faction et répondre aux qui-vive des chaloupes. L'obscurité commençait à paraître, ce qui empêchait les soldats des chaloupes de s'apercevoir du changement qui venait d'avoir lieu.

Cette opération se fit si promptement que beaucoup de personnes l'ignoraient au moment où elle fut achevée. Les câbles furent coupés dans l'espace de dix minutes, et dès que le second le fut, le vaisseau fit un mouvement brusque qui donna l'éveil à tout le monde; on ne fit plus un mystère de la chose, tous les captifs en furent bientôt informés et cela donna lieu à un murmure considérable; ceux qui étaient couchés se levèrent à la hâte, pour se préparer à tout événement, chacun allait, venait dans tous les sens, on se demandait qu'allons-nous faire? que deviendrons-nous? Ce premier mouvement ressemblait assez à celui qu'on observe dans une fourmillière que l'on vient d'éparpiller: on ne savait ce que l'on devait faire, personne ne commandait et tout le monde agissait sans savoir pourquoi.

On jugea que le changement de position du ponton, relativement aux chaloupes, pourrait être aperçu; et pour gagner du temps, on imagina de faire monter le sergent, afin qu'il put répondre aux questions que l'on pourrait lui adresser des chaloupes; on lui ordonna, dans le cas où on lui demanderait pourquoi le ponton dérivait, de répondre que les câbles venaient de se rompre par accident, et que tout le monde était fort tranquille à bord.

Le ponton ne tarda pas à s'éloigner, une sentinelle d'une chaloupe appela le sergent; celui-ci crie avec le porte-voix que les câbles viennent de se rompre; la sentinelle tire un coup de fusil, tous les soldats sont aussitôt sous les armes et quatre-vingt coups de fusils dirigés sur le ponton apprennent aux prisonniers que les Espagnols ne sont pas dupes de la réponse du sergent. Cette décharge fut le signal d'une alarme générale; bientôt les vaisseaux anglais font des signaux, un coup de canon, parti du vaisseau amiral, annonce aux vaisseaux espagnols et à Cadix qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire dans la baie; les signaux de nuit sont allumés pour établir une correspondance entre la ville et l'escadre, Un second coup de canon, tiré par les Anglais sur le ponton, priva les fugitifs de l'homme qui leur était le plus utile dans cette circonstance, M. Moreau, lieutenant de vaisseau, que l'on a vu précédemment voter aver énergie pour la liberté, reçoit le coup fatal, sa tête est séparée de son corps au moment où il donnait de dessus la dunette, des ordres pour diriger la barre du gouvernail: son corps fut immédiatement jeté à la mer.

Plusieurs chaloupes canonnières, qui étaient venues se placer à portée du ponton, faisaient un feu suivi de toutes les pièces; mais la nuit, devenant de plus en plus obscure, les empêchait de pointer, les boulets faisaient peu de mal, et n'attaquaient que le corps du vaisseau, qu'ils ne traversaient pas.

Il était près de huit heures, tout était encore dans la confusion, lorsque MM. Estève, Degrometry, majors, Buquet et Christophe, colonels, prirent le commandement du ponton. Il fallait prendre des mesures de défense, pour résister plus avantageusement à l'ennemi dans le cas où il tenterait l'abordage; à cet effet, tous les prisonniers furent divisés en plusieurs parties. La première eut ordre de monter sur les ponts tous les boulets qui étaient à fond de cale; la seconde fut chargée de fermer les sabords, de les barricader et d'en défendre l'entrée. La troisième s'occupa de détordre des câbles pour en faire des cordes et à déclouer des planches à fond de cale. La quatrième, composée de marins, était occupée à lier ensemble des planches pour en faire un grand radeau. Une autre partie dépendait les hamacs et les portait sur le pont où des marins les plaçaient de la manière la plus convenable pour prendre du vent et hâter la marche du ponton.

Deux cents hommes, environ furent disribués sur les ponts à côté des tas de boulets qu'on y avait faits[1].

Le calme ne tarda pas à se rétablir et l'on put entendre les ordres que l'on donnait; chacun était à son poste, d'où on ne devait pas s'écarter sans ordre; le plus grand silence régnait; cet accord si nécessaire pour l'exécution d'une grande entreprise ranimait le courage de quelques-uns, qui n'auraient pas craint la mort sur le champ de bataille, et qui, dans cette circonstance, avaient la timidité du loup pris dans une fosse.

Toutes les dispositions de défense étant prises, on attendait avec calme tout ce qui pouvait arriver, quoique le feu ne discontinuât pas.

(La suite au prochain numéro.)

[1] Les boulets à bord du ponton y avaient été laissés pour servir de lest.

Au Conseil communal d'un bourg assez étroit
On élut, l'an passé, le berger de l'endroit;
Chacun va lui criant: Comment donc, vous en êtes?
— Oui, certes, que j'en suis; j'ai le droit d'y siéger,
Et pour bonne raison: Messieurs, pour tant de bêtes,
Ne fallait-il pas un berger?

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.